



SM du CES de la région de Rebais (Siren : 257702183)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Rebais
Arrondissement	Provins
Département	Seine-et-Marne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	24/09/1976
Date d'effet	24/09/1976

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Raymond LE CORRE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de Rebais
Numéro et libellé dans la voie	2 Rue de l'Hôtel de Ville
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	77510 REBAIS
Téléphone	01 64 04 50 37
Fax	01 64 04 57 80
Courriel	mairie.rebais@laposte.net
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	9 636
Densité moyenne	118,90

Périmètres

Nombre total de membres : 8

- Dont 7 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
77	Boissy-le-Châtel (217700426)	3 326
77	Chauffry (217701069)	1 032
77	Doue (217701622)	1 117
77	Rebais (217703859)	2 312
77	Saint-Denis-lès-Rebais (217704063)	1 032
77	Saint-Germain-sous-Doue (217704113)	567
77	Saint-Léger (217704170)	250

- Dont 1 groupement membre :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
77	CC des Deux Morin (200072544)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
<i>Le syndicat a pour objet la prise en charge des frais de fonctionnement et d'investissement du gymnase lié au collège de Rebais et de ses abords</i>
Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)